

PERMIS DE CONDUIRE CATÉGORIE D



Présentation

MAJ 06.09.2024

Code Certif 54662

> Descriptif

Le permis de conduire de catégorie D autorise la conduite des véhicules affectés au transport de personnes. Le véhicule peut être attelé d'une remorque dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est inférieur ou égal à 750 kg.

> Objectifs

Être capable de conduire un véhicule affecté au transport de personnes dont le nombre de places assises est supérieur à 9, dont celle du conducteur.

> Les + Promotrans

- Un nombre de participants limité par session permettant une approche interactive et des conseils personnalisés,
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques continuellement actualisés,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation.

> Pré-requis

- Être âgé d'au moins 21 ans. Les candidats suivant une formation professionnelle de conducteur (CAP, Bac pro, Titre professionnel, FIMO) ne sont pas concernés par cet âge minimum.
- Être titulaire du permis de conduire catégorie B.
- Être reconnu apte médicalement (visite obligatoire).

> Modalités et délais d'accès

Formation à temps plein et présentiel

Formation ouverte de 3 à 15 apprenants

Formation ouverte toute l'année : voir planning annuel 2024

Éligible au CPF : demande d'inscription à transmettre obligatoirement 11 jours ouvrés avant le début de la formation

> Equivalence

Sans équivalence de niveau





Compétences et débouchés

> Compétences visées

Acquérir, dans le respect des règles de sécurité, les compétences techniques, réglementaires, professionnelles et relationnelles permettant de se présenter aux épreuves d'examen du permis de conduire de catégorie D.

> Habilitation

Sous réserve de réussite aux épreuves, délivrance du permis de conduire de catégorie D par la Préfecture.

> Perspectives professionnelles

Code Rome N4103 : Conduite de transport en commun sur route

Associé à une Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO), puis une Formation Continue Obligatoire (FCO) tous les 5 ans, le permis de conduire de catégorie D permet d'obtenir la Qualification Professionnelle de Conducteur routier, en vue d'exercer une activité dans le transport routier de personnes.

Exemple de métier :

- Conducteur(trice) routier(ère) de personnes

Pour connaître les passerelles vers d'autres habilitation / certifications, consultez le site internet de France Compétences





Programme

> Durée

70 heures

> Intitulés des modules

- Séquence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Séquence 2 : Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Séquence 3 : Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Séquence 4 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Séquence 5 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

> Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques en salle et pratiques sur piste et route sur véhicule à double commande pour la conduite
- Moniteurs titulaires du BEPECASER Groupe Lourd
- Apport de supports pédagogiques
- Travaux individuels et collectifs

> Modalités d'évaluation

Pour toutes les catégories du groupe lourd, l'examen pratique est composé de deux épreuves :
la première : hors circulation (HC) ;
la deuxième : en circulation (CIR).

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation

Deux examens compris : HC + CIR si réussite au HC ; ou HC + rattrapage HC si échec 1er examen

Les passages en examen peuvent avoir lieu après la date de fin de formation

> Tarifs

2015€ HT

> Accessibilité aux personnes handicapées

Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicaps sur cfcf@orange.fr



CFCR >
by promotrans

